

Île-de-France, Yvelines
Versailles
2 route de Saint-Cyr

Tir national de Versailles

Références du dossier

Numéro de dossier : IA78002335

Date de l'enquête initiale : 2023

Date(s) de rédaction : 2024

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Architectures du sport en Ile-de-France

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : établissement de tir

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : . 2023 BX 22 Informations d'accès en transport en commun : RER C - Versailles Château Rive Gauche / Bus 401 - Stand de tir

Historique

Après des études dans la décoration et la création artistique, Hippolyte Thomasson (1883-1982) rejoint plusieurs ateliers de décoration à partir des années 1900, dans lesquels il débute sa carrière. Dès 1910, il abandonne définitivement les beaux-arts qu'il pratiquait afin de se consacrer exclusivement à l'architecture, en s'associant avec son frère aîné, déjà architecte, Henri Thomasson. Hippolyte obtient rapidement des commandes puisqu'il intervient essentiellement dans la ville où il grandit, à Levallois-Perret, pour la construction d'immeubles de rapport. S'il travaille après la Première Guerre mondiale à la construction d'usines, rapidement il se démarque par la reconstruction totale des villages de Thour et de Bethancourt dans les Ardennes, ainsi que dans celui d'Audignicourt dans l'Aisne. Ces vastes chantiers l'incitent à s'installer à Reims où il reçoit une commande déterminante pour sa carrière, celle du plus grand stand de tir au monde, construit entre 1922 et 1924. Remarqué par le commanditaire, l'Union des Sociétés de Tir de France, Thomasson est nommé architecte officiel de cette dernière en 1923. Il est alors chargé de construire un autre stand de tir, à Versailles, lieu de fondation de la Société en 1876.

Le projet du stand de tir de Versailles est plus qu'ambitieux. Lancé en 1923, alors que le chantier de celui de Reims est en cours, le projet est confronté à de nombreuses contraintes : le terrain tarde à être défini et les travaux sont prévus de janvier à juin 1924, afin de permettre une utilisation du futur stand de tir pour les Jeux olympiques de 1924. Situé sur la route de Saint-Cyr, le terrain nécessite d'ailleurs d'importants travaux de terrassement puisqu'il s'agit d'un lieu asséché sous Louis XIV, à proximité directe de la Pièce d'Eau des Suisses, et dont les fondations ne peuvent être aussi profondes que prévues.

Le chantier, financé par le Comité olympique, commence bien au début de l'année 1924, mais il s'interrompt, dans un premier temps « définitivement ». En effet, le ministre de la Guerre regrette que soit édifié un bâtiment pratiquant un « sport de guerre » pour les Olympiades et se soucie des questions de sécurité que l'activité suppose ; de son côté, le ministre des Beaux-Arts s'oppose à l'élévation d'un bâtiment au-delà de la ligne de crête des arbres, en co-visibilité immédiate avec le château de Versailles.

À l'été 1924, si le lieu est incomplet, le champ de tir est achevé et accueille bien une partie des compétitions, l'essentiel étant réservé à Reims où le stand de tir est entièrement achevé et le projet plus ambitieux.

La Société des Tirs de France relance le projet du stand de tir de Versailles en 1926. Celui-ci est finalement revu et accepté, le bâtiment principal ne dépassant plus les arbres, et les consignes de sécurité étant considérées. À cette date, il reste à exécuter les cibles, le revêtement en bois des paralles et les murs buttes, et la construction du bâtiment principal,

le long de la route de Saint-Cyr. L'ensemble est édifié entre 1926 et 1929, le 2 juin de cette année étant marqué par l'inauguration par le président de la République, Gaston Doumergue.

S'inspirant du plan adopté pour Reims, le stand de tir de Versailles, rapidement nommé « Stand national de Tir », est un édifice d'un seul niveau d'élévation, construit en béton armé. Reprenant la composition classique d'un château, il se présente par un pavillon central et deux pavillons aux extrémités, reliés par une vaste galerie. S'il évoque bien le plan d'un château, en cohérence avec le site de Versailles, l'édifice se distingue par un décor caractéristique du mouvement Art déco, fait de lignes droites rigoureuses. La façade rectiligne, recouverte d'un enduit cimenté crème, est cependant ornée d'une frise de mosaïques rouges présentant les armes des principales villes de France. On voit encore, au-dessus de la porte d'entrée, l'inscription « STAND NATIONAL DE TIR » intercalée de baies octogonales, et sur un fond de mosaïque ornée.

Le long des deux ailes constituant des galeries de circulation intérieure sont percées des baies triples, séparées de colonnes et remplies de petits carreaux, conférant à l'ensemble du bâtiment une régularité quasi militaire. Celle-ci est pourtant contredite par les majestueuses grilles en fer forgé de la triple entrée, dont les courbures adoucissent l'aspect général de la façade, et au sein desquelles on retrouve les initiales de l'institution, « STV ».

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1929 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Hippolyte Thomasson (architecte, attribution par source, attribution par source), Union des Sociétés de tir de France (maître d'ouvrage, ?)

Statut, intérêt et protection

Site JO 1924 ; 5

Statut de la propriété : propriété publique

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les architectures des sports en Ile-de-France (IA00141472)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Tiphaine Gruson, Stéphanie Guilmeau

Copyright(s) : (c) La Manufacture du Patrimoine ; (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel